

**GUILLEUX**  
**SEIKO**

38, RUE DE L'ALMA - TÉL. : 27 32 78

### Païta : deux internats fermés en avance

Une centaine de lycéens de Marcellin-Champagnat se sont trouvés en vacances plus tôt que prévu. Dès mercredi soir, les deux internats qui hébergent les élèves garçons de l'établissement ont été fermés par la direction diocésaine de l'école catholique. En cause, un nombre insuffisant d'éducateurs, du fait de la grève générale déclarée par l'USTKE et d'arrêts maladie. Les familles ont été priées de récupérer les jeunes, qui ont donc terminé cette période scolaire un peu en avance. Il faut dire que Champagnat se trouve aujourd'hui en journée pédagogique.

# NOUMÉA

## Restaurant, bar et galerie, le nouveau visage de l'Amirauté

**PATRIMOINE.** Une surprise. Hier, la villa de l'Amirauté a échappé à la mairie. C'est un particulier qui s'est porté acquéreur dans le cadre d'une vente aux enchères. Guy Sanchez souhaite en faire un lieu de prestige.

La mairie lorgnait dessus depuis plus de deux ans. Elle lui est passée sous le nez. C'est finalement un privé qui a acheté la villa de l'Amirauté, hier matin, suite à une vente aux enchères au cabinet notarial Bernigaud et Bergeot. Pourtant, la députée-maire avait une idée bien précise pour sa reconversion. « On manque de maisons de maître, comme aux Antilles, qui sont visibles et deviennent touristiques », déclarait-elle lors du conseil municipal du 10 mai. Une vision que ne partageait pas l'élu de l'opposition Gaël Yanno. Dans un quartier scolaire, il évoquait une maison pour la jeunesse. « Permettre l'accès de cette demeure à des collégiens ou lycéens qui n'ont pas beaucoup de lieux où se retrouver. » Ce ne sera ni l'un ni l'autre. L'enveloppe de 150 millions de francs votée par les conseillers n'aura pas suffi (lire par ailleurs).



Rue des Frères Carcopino, Artillerie. L'Etat évoquait déjà la vente de certains de ses biens, dont la villa de l'Amirauté, en 2008. Huit ans plus tard, il s'en sépare enfin. Le bien change de main. Il doit s'ouvrir au public d'ici la fin de l'année.

**145 millions**

Le prix auquel la villa de l'Amirauté a été achetée hier, lors d'une vente par adjudication. La bâtisse de style colonial construite par Thomas Wright au milieu des années 1920, est un emblème de la ville. Au fil des ans, cette propriété de l'État a été « dénaturée » par l'occupation de l'armée, subissant différents aménagements. Entre 1942 et 1945, elle a notamment accueilli l'État-major américain.

**LUI REDONNER SON LUSTRE D'ANTAN**  
Guy Sanchez, nouveau propriétaire, a un projet ambitieux. Première étape : restaurer la demeure. « Elle a été fortement touchée par des années d'occupation de l'armée. » L'objectif ? « La remettre dans sa configuration initiale. Du carrelage a été posé dans les années 1980, on va l'enlever et poser du parquet. On compte également détruire la deuxième salle de bains qui empiète sur la véranda, afin de retrouver celle d'origine. » Sachant que le bâtiment est classé au titre des monuments historiques depuis septembre 2014. Deuxième étape : la création de « trois pôles » distincts. Avec, au cœur, un restaurant gastronomique. « L'idée est d'obtenir une étoile au Michelin.

Il y a aussi trois salles à manger privées qu'on pourra louer. » Les salons et le parc, eux, sont destinés à accueillir un bar lounge, où les clients pourront déguster « des cocktails, du vieux cognac ou de l'armagnac, tout en écoutant du jazz ».

**UN LIEU D'EXPOSITION**  
Enfin, une galerie sera réalisée. Au programme : des expositions permanentes et temporaires. « Nous sommes [mon mari et moi, N.D.L.R.] des collectionneurs. Nous avons beaucoup de mobilier d'art déco et d'art nouveau. On attendait de trouver le bon endroit pour les faire venir de Métropole. » Guy Sanchez évoque également l'ouverture à des artistes locaux et océaniques. « Il s'agit de faire vivre cette maison, d'en faire un lieu de rencontre et de plaisir. »

Un établissement guindé réservé à l'élite ? Non, se défend Guy Sanchez. « Tout le monde pourra venir prendre un cocktail et profiter de la galerie. Après, c'est plutôt pour une occasion spéciale, dans le cadre romantique de la maison. » Le nouveau maître des lieux espère que l'Amirauté, le nom du futur ensemble, sera prête pour la fin de l'année. Du côté de la mairie, pas de grosse déception. « Sonia Lagarde est rassurée parce qu'elle connaît le projet, explique le service communication. Ce qu'elle ne voulait pas, c'est que la bâtisse tombe en désuétude. » Guy Sanchez annonce qu'il essaiera de rencontrer la députée-maire pour la tranquilliser « sur le fait que le projet va dans ce sens ».

Anne-Claire Pophillat

### Une vente aux enchères à la bougie

« La remise des clés se fera quand vous aurez payé. Il faut régler le solde des frais dans quinze jours, et le prix de la vente est à verser dans les 90 jours » signale, en préambule, le notaire Antoine Bergeot. Propriété de l'État, la villa de l'Amirauté a été le premier bien à être mis aux enchères, lors de la séance d'hier matin. À 110 millions de francs. Sur le terrain de 2 200 m<sup>2</sup>, « une villa dont la maçonnerie a été réalisée à la chaux. Elle comprend un vestibule, des salles à manger, deux salles de bains (...) Et elle est classée au titre des monuments historiques. » Raphaël Girard, notaire associé, détaille les caractéristiques du bien. La vente se fait à la lumière des bougies, des sortes de petites chandelles toutes fines. « On va commencer par allumer les bougies », déclare Antoine Bergeot. Une tradition chez les notaires. « On fait brûler un bout de la bougie, et on ajuste le temps en fonction de l'enchère », ajoute Raphaël Girard. Une fois la combustion des trois bougies terminée, et la fumée dispersée, le bien est adjugé au meilleur enchérisseur. « 145 millions », sans compter les frais. En annonçant ce prix, le futur propriétaire, Guy Sanchez, sait que la mairie ne pourra pas renchérir, ne disposant que d'une enveloppe de 150 millions. Tout se passe très vite. En quelques minutes. « C'est l'extinction de la dernière bougie, note Antoine Bergeot. La procédure est respectée. La villa est adjugée à 145 millions. » Sonia Lagarde quitte la salle.

